



Eco-Terre

«Sans cocorico, les chiffres du chômage restent réconfortants»



REUTERS

ANPE. Interview de Christine Lagarde, ministre de l'Economie et de l'Emploi.

FRANÇOIS WENZ-DUMAS Recueilli par
QUOTIDIEN : mercredi 31 octobre 2007

Après la polémique de campagne sur la vraie-fausse baisse du taux de chômage, Christine Lagarde, ministre de l'Economie et de l'Emploi, commente le chiffre des demandeurs d'emploi de septembre, rendu public hier par l'ANPE.

Le gouvernement a décidé de ne publier qu'une fois par trimestre le chiffre du chômage. Ce mois-ci, nous connaissons le nombre d'inscrits à l'ANPE en septembre, mais pas le taux de chômage...

Nous continuons à publier les chiffres mensuels des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. C'est le taux de chômage, calculé par l'Insee sur la base de l'enquête emploi, qui ne sera plus publié qu'à échéance trimestrielle, conformément aux recommandations de la mission Igas-IGF (1). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE est un indicateur fiable, et donc utile, de l'évolution conjoncturelle du chômage.

Mais ne risque-t-on pas de passer à côté des chômeurs non indemnisés, qui omettent souvent de s'inscrire ?

C'est un biais que nous connaissons et qui n'est pas nouveau. Il concerne en particulier les bénéficiaires du RMI, qui souvent ne s'inscrivent pas, par découragement ou parce qu'ils se sentent trop éloignés du marché de l'emploi. Mais cela ne remet pas en cause la tendance de fond. Or celle-ci est nette : depuis 2005, le chômage baisse. On comptait fin septembre 28 000 demandeurs de moins dans la catégorie 1 qu'à la fin du mois d'août, soit - 1,4 %. La légère inflexion du mois d'août, où l'on avait observé une hausse de 0,6 % dans cette même catégorie, ne modifie donc pas la tendance générale. Et si l'on intègre dans le calcul les demandeurs d'emploi à temps partiel ou en fin de CDD, comme le recommande la mission Igas-IGF, la baisse reste très significative : - 0,8 %. Je ne voudrais pas lancer un cocorico sur la base des chiffres d'un seul trimestre, mais la tendance reste très réconfortante.

Le chômage devrait donc passer sous la barre des 8 %...

Nous ne connaissons pas encore le taux de chômage au sens du BIT, c'est-à-dire la part des chômeurs rapportée à la population active. Pour le coup, il va falloir attendre les résultats de l'enquête Insee qui seront connus à la mi-novembre. Elle va permettre de réajuster l'ensemble des chiffres depuis fin 2006, puisque l'Insee en avait suspendu la publication en raison des incertitudes et des critiques pesant sur les résultats. Avec la baisse observée en septembre, il n'est pas impossible que le taux de chômage à la fin du troisième trimestre s'approche des 8 % voire passe en-dessous de cette barre.

L'enquête Insee permettra-t-elle de lever toute suspicion sur le chiffre du chômage ?

Je l'espère. Elle tient compte d'ores et déjà d'une partie des recommandations du rapport de septembre. Mais la recommandation principale, celle d'augmenter de manière très significative la taille de l'échantillon, n'a pas encore pu être mise en œuvre. Mais l'Insee a pu effectuer certaines corrections, notamment sur les non-réponses qui correspondent plutôt à des gens qui ont retrouvé un emploi.

N'avez-vous pas des craintes pour les prochains mois, en raison des incertitudes pesant sur la croissance ?

Pour moi, le chiffre du mois de septembre répond déjà à une interrogation : le nouveau dispositif sur les heures supplémentaires a-t-il dissuadé les entreprises d'embaucher ? La réponse est non. On pouvait craindre un effet négatif par anticipation dès le mois de septembre. Nous en avons beaucoup discuté en juillet. Cela n'a pas été le cas. Sur la croissance, j'ai bon espoir que les dispositions sur les heures supplémentaires, et les autres mesures votées en juillet, viennent soutenir le pouvoir d'achat et atténuer les effets de la crise financière de l'été.

Sur le pouvoir d'achat, que répondez-vous aux critiques lancées par la grande distribution, en particulier Michel-Edouard Leclerc ?

Première observation : on travaille dans la concertation depuis le mois de juillet, et tout le monde y participe activement. Il y a trois ans, personne ne voulait parler des marges arrières. Aujourd'hui, tout le monde est prêt à intégrer le principe du triple net, c'est-à-dire la répercussion de la totalité des marges arrières sur le prix de vente. Si chacun y met du sien, on devrait arriver à trouver un système qui permette à la concurrence de jouer pour le plus grand bien du consommateur.

(1) Inspection générale des Affaires sociales et inspection générale des Finances.

http://www.liberation.fr/actualite/economie_terre/288423.FR.php

© Libération